

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Annexe II directive (CE) 1907 - 2006
BENTOSOL POWDRE

Date: 14/08/2008

Page: 1/2
Ind. Rev.: 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

- 1.1. Identification de la substance/préparation : **BENTOSOL POWDRE**
- 1.2. Utilisation de la substance/préparation : Agent de clarification et de stabilisation protéique des moûts et des vins.
- 1.3. Identification de la société/entreprise :
LAMOTHE-ABIET Z.A. ACTIPOLIS AVENUE FERDINAND DE LESSEPS 33610 CANEJAN
Tel: 05.57.77.92.92 Fax:05.56.86.40.02 contact@lamothe-abiet.com www.lamothe-abiet.com
- 1.4. Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Centre Anti-Poison de Bordeaux: 05.56.96.40.80. ORFILA 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Evitez l'inhalation prolongée en cas de franchissement de la limite MAK.
Risque pour la santé : Irritant pour les yeux et les voies respiratoires. Peut provoquer un dessèchement de la peau.
Risque pour l'environnement : Produit inerte.

3. COMPOSITION /INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique de la substance: bentonite sodique naturelle
CAS n° 1302-78-9 EEC n° 215-108-5

Composants contribuant au danger :	CAS n°	Concentration
Silice cristalline libre en poussière	14808-60-7	< 3%
Poussière < 7.1 µm		< 0.005%
Teneur totale dans le produit de silice cristalline respirable (y compris quartz, cristobalite, tridymite)		< 0.005%

4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux: aucun.
- Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
- Contact avec la peau: Laver au savon avec une grande quantité d'eau
- Inhalation: mettre la victime à l'air libre.
- Ingestion: Rincer la bouche

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: Le produit en lui-même ne brûle pas. Utiliser des mesures d'extinction respectant l'environnement.

6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles: port de masque à poussière et de lunette de protection.
- Précaution pour la protection de l'environnement: pas de risque particulier pour l'environnement.
- Méthode de nettoyage: Recueillir le produit non souillé pour le soumettre à un traitement ultérieur. Saisir de façon mécanique le matériel sali, le mettre dans des conteneurs propres et évacuer conformément aux prescriptions.
- Informations complémentaires: éviter la formation de poussière

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation:
 - o Mesures pour garantir une manipulation sans danger: prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
 - o Précautions à prendre: pas de précautions spéciales.
- Stockage:
 - o Conditions de stockage: conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
 - o Matières incompatibles: pas de matières incompatibles

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limites d'exposition:

TRGS900 quartz (poussière respirable)*: MAK 0.15 mg/m³

TRGS900 quartz contient de la poussière: MAK 4 mg/m³

TRGS900 quartz valeur limite de poussière inerte : MAK 6 mg/m³

Information supplémentaire: (* y compris cristobalite et tridymite)

Protection individuelle :

- Protection respiratoire: en cas de formation de poussière, utiliser un masque de protection efficace
- Protection des yeux, des mains, de la peau: aucune

Mesures d'hygiène: laver à l'eau chaude et au savon

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- | | | |
|------------------------|---|---------------------------------|
| - Etat physique | : | poudre |
| - Couleur | : | blanche à beige |
| - Odeur | : | sans |
| - pH (à 2%) | : | 10 env. |
| - Point de fusion | : | n.d. |
| - Point d'ébullition | : | n.d. |
| - Point d'éclair | : | n.d. |
| - Limite d'explosivité | : | n.d. |
| - Masse volumique | : | 800 à 1200 kg au m ³ |
| - Solubilité | : | insoluble dans/avec l'eau |

10. STABILITE ET REACTIVITE

Produit inerte n'entraînant ni réaction dangereuse, ni produit de décomposition dangereux.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aiguë (irritation, sensibilisation..., etc.): données non disponibles.
- Données générales pour la toxicité aiguë et autres: Expérience sur l'être humain: la poussière présente peut légèrement irriter les yeux et les muqueuses. La poussière peut gercer et dessécher le derme. En cas de dépassement à long terme de la valeur de concentration maximale au lieu de travail, et d'effets prolongés d'inhalation, les poussières fines contenant du quartz peuvent entraîner une silicose

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Effet possible sur l'environnement: dépôt de poussière; ne présente pas de risques particuliers
- Persistance/dégradabilité: non dégradable; dissémination par les moyens naturels

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Produit: peut être évacué en décharge, si les réglementations locales le permettent. Se mettre en contact avec les services d'élimination des déchets.
- Emballage souillé: Peuvent être réutilisés après vidage et nettoyage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non concerné par les réglementations du transport des matières dangereuses.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Pas de réglementation communautaire spécifique à ce produit.

Ceci n'exonère pas le destinataire de s'assurer sur l'existence éventuelle de dispositions nationales ou locales complémentaires pouvant s'appliquer.

16. AUTRES DONNEES

Les informations portées sur cette fiche de donnée de sécurité sont considérées, à la date de publication comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties.

Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de cette préparation.

« Nous informons les utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit connaître et appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. »
